

Activités d'intégration professionnelle, enseignement clinique

PAB3006-SSAN

Domaine : **Sciences de la santé publique** Grade académique : **Bachelier : infirmier responsable de soins généraux - Namur**
Niveau de certification : **6 Cycle : Premier Cycle** Année académique : **2026-2027** (Q1 Q2)

CRÉDITS ECTS 27		VOLUMEHoraire 670 h	
PRÉREQUIS PAB2012-SSAN PAB2014-SSAN		CO-REQUIS PAB3006-SSAN PAB3009-OSAN	
IMPLANTATION Département paramédical de Sainte-Elisabeth	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Benoît Dujardin	RESPONSABLE DE L'UE Thérèse PAQUET	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Joëlle COLLIN Bénédicte DUCHENE Sylvie FRANCOIS Uyen Dan NGUYEN Anne-Catherine WILLEMET

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
PA-Bachelier infirmier responsable de soins généraux	3	Choix individuel

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

Située en poursuite d'études (niveau Bac 3), cette UE intègre l'ensemble des apprentissages cliniques et professionnels des blocs 1-2-3

Elle permet à l'étudiant de mobiliser de manière autonome les dix compétences du référentiel face à des situations de soins complexes et variées.

À travers un parcours de stages cliniques intensifs, les activités pratiques associées (laboratoires, simulations, ECOS) et les travaux d'écriture analytiques, elle développe l'expertise, le leadership, la communication professionnelle et l'esprit de réflexivité indispensables à l'exercice autonome de la profession d'Infirmier Responsable de Soins Généraux.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

C1. Poser un jugement clinique infirmier en partenariat avec la personne soignée sur base d'un cadre de référence : Collecter les données de façon ordonnée et complète ; identifier les situations de santé (diagnostics infirmiers DI et problèmes traités en collaboration PTC) réels, potentiels ou de promotion de la santé ; formuler des objectifs/résultats attendus ; prescrire les interventions en cohérence avec les cadres théoriques ; évaluer la démarche et réguler le diagnostic et thérapeutique.

• **C2. Mettre en œuvre le projet de soins :** Programmer et organiser les activités de soins ; réaliser les interventions en respectant l'hygiène, la sécurité, l'asepsie, l'intimité, le rythme, le confort de la personne, les principes de manutention et d'ergonomie ; s'adapter aux contextes et soins non programmés.

• **C3. Assurer une communication professionnelle :** Adopter une posture manifestant une intention de soin ; faire preuve de respect, d'écoute et de reconnaissance des émotions ; s'exprimer avec assertivité et argumenter ses positions tout en respectant les autres ; appliquer les standards professionnels de communication et assurer la traçabilité et la continuité des soins.

- **C4. Gérer les (ou participer à la gestion des) ressources humaines** : Favoriser un climat de collaboration et d'entraide ; collaborer avec l'équipe pluriprofessionnelle ; déléguer des prestations de soins et assumer la responsabilité de l'acte délégué ou coordonné.
- **C5. Prendre en compte les dimensions écologique, déontologique, éthique, légale et réglementaire** : Pratiquer conformément aux lois en vigueur (secret professionnel, droits du patient) ; agir selon le Code de Déontologie ; guider sa pratique par la réflexion éthique collégiale, adopter un comportement responsable, citoyen et durable, et veiller à sa propre santé.
- **C6. Construire son identité professionnelle** : Évaluer régulièrement ses apprentissages et compétences par rapport au profil ; argumenter ses choix et besoins de formation ; expliciter l'évolution de ses émotions et de son projet professionnel en référence aux fondements de la discipline.
- **C7. Gérer les (ou participer à la gestion des) ressources matérielles et administratives** : Respecter les normes, les procédures et les recommandations de bonnes pratiques ; choisir le matériel adéquat ; appliquer les procédures de maintenance, logistique et de gestion des stocks ; évaluer l'organisation administrative, l'efficacité, la durabilité et le coût des soins.
- **C8. Agir avec les personnes, familles, communautés, en vue de promouvoir la santé** : Développer l'empowerment du patient et de ses proches ; formuler un diagnostic éducatif ; élaborer et appliquer des stratégies d'éducation thérapeutique ou de promotion de la santé collective et de prévention (primaire, secondaire, tertiaire).
- **C9. Exercer un leadership disciplinaire** : Recommander les bonnes pratiques ; promouvoir une réflexion critique sur la qualité et la sécurité des soins ; proposer des améliorations basées sur les données probantes de la recherche et agir en cohérence avec la politique qualité.
- **C10. Se développer professionnellement** : Exercer une pratique réflexive systématique en se référant à des cadres théoriques ; poser des questions d'apprentissage ; utiliser les bases de données et résultats de recherche scientifique (Evidence-Based Nursing) ; accompagner ses pairs en formation.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

u terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de :

- Mobiliser de manière autonome les compétences du référentiel BIRSG dans les situations de soins complexes des stages d'enseignement clinique SGA, SAD et disciplinaires ;
- Exercer un jugement clinique infirmier rigoureux, fondé sur des données probantes (Evidence-Based Nursing) et en s'appuyant sur les théories en soins infirmiers et les modèles de professionnalisation ;
- Réaliser des interventions de soins infirmiers techniques, relationnelles et éducatives de qualité, en agissant avec sécurité pour soi et la personne, et en respectant les

principes d'asepsie, d'hygiène et de sécurité ;

- Assurer une communication professionnelle assertive, structurée et adaptée, tant avec la personne soignée et ses proches qu'avec l'équipe pluriprofessionnelle ;
- Développer une pratique réflexive systématique par le biais d'un portfolio évolutif et de travaux d'écriture analytiques (Rapports SGA, SAD, disciplinaire), démontrant un sens élevé de la responsabilité, de l'éthique et de la déontologie professionnelle ;
- Participer activement et s'évaluer au cours des épreuves cliniques objectives structurées (ECOS) et des simulations cliniques complexes pour optimiser ses compétences cliniques.

CONTENU

1. ENSEIGNEMENT CLINIQUE (PARCOURS DE STAGES)

- **Stage SGA:** 5 semaines - Stage d'intégration professionnelle (SGA).
- **Stage de Soins à Domicile (SAD) :** 5 semaines - Immersion en soins de première ligne et santé communautaire.
- **Stages disciplinaires :** 5 semaines parmi les secteurs spécifiques suivants : Bloc opératoire (BOP), Psychiatrie et santé mentale (PSY), Soins intensifs (USI).

Expériences complémentaires : Des activités alternatives validées par l'équipe pédagogique peuvent être valorisées dans le parcours de l'étudiant (séjours Altéo de vacances adaptées, projet Spirit4Care, etc.).

Le planning des stages peut être adapté en fonction des expériences complémentaires validées.

Toute adaptation fait l'objet d'une annexe signée par l'étudiant.

2. Activités pédagogiques associées obligatoires

Ces activités d'apprentissage se déroulent en présentiel et sont indissociables de l'enseignement clinique (comptabilisées en heures cliniques et obligatoires pour l'accès aux examens) :

- Laboratoires techniques : entraînements pratiques avancés et de manipulations technologiques complexes (Labos Tech).
- Skills Labs : mises en situation pratiques et de séances d'entraînements pour le développement du raisonnement clinique.
- Simulation clinique : simulation clinique avec débriefings réflexifs (non remplaçables par des heures de stage).
- ECOS (formatives et certificatives) : Évaluations Cliniques Objectives Structurées pour s'auto-évaluer et valider les acquis de formation.
- Laboratoires d'Activités d'Intégration Professionnelles (AIP) préparatoires aux stages : séances pratiques de préparation spécifique avant le stage (sauf stage au choix).

- Séminaires thématiques et informations : séminaires spécifiques (liés aux stages de SAD et de psychiatrie).
- Accompagnement au Développement Professionnel (ADP) : séances d'accompagnement régulières (séances d'ADP collective et individuelle) avec un enseignant référent (ER) pour la construction réflexive du Portfolio Évolatif.

3. Travaux d'intégration (Travaux d'écriture)

L'étudiant réalise des productions certificatives basées sur ses expériences de stage, mobilisant les théories en soins infirmiers, les modèles de professionnalisation ainsi que les principes de l'Evidence-Based Nursing (EBN) :

• **Présentation orale de la démarche clinique (SGA)** : analyse critique d'une situation de soins complexe rencontrée en stage SGA, mettant en évidence le raisonnement clinique et la justification scientifique des interventions. L'évaluation du cas clinique est réalisée exclusivement lors de cette présentation orale. Les dates sont fixées à l'horaire officiel et l'ordre de passage est communiqué via Moodle.

- **Rapport écrit de Soins à Domicile (SAD)** : analyse clinique contextualisée à la première ligne de soins et à la santé communautaire.
- **Rapport écrit de Stage Disciplinaire** : analyse d'une situation clinique vécue dans l'un des stages spécialisés, avec mise en perspective des savoirs théoriques et des données probantes.
- **Portfolio évolutif (PE)** : dossier réflexif structuré retraçant le développement professionnel de l'étudiant. Il intègre notamment l'identité professionnelle, les théories en soins infirmiers, les différents types de savoirs, la confiance en soi, les bilans SWOT et les analyses réflexives des expériences de stage. Cet outil soutient le développement du raisonnement clinique, de la réflexivité, de l'argumentation scientifique et de l'écriture professionnelle. Le portfolio évolutif fait l'objet d'une évaluation certificative selon une grille spécifique mise à disposition des étudiants .

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Source de référence : Référentiel de compétences du Bachelier Infirmier Responsable de Soins Généraux (BIRSG), Hénallux (2025) / ARES (2024).

- **Pour ergonomie-manutention** : Valdenaire R. & Yi D. (2018). Manutention des personnes et ergonomies, Vuibert — filières de santé.
- **Cadres conceptuels cliniques** : Tanner (2006) - Judgment/Reasoning clinique, Psuik (1997) - Raisonnement continu et inducto-hypothético-déductif, Dallaire & Dallaire (2008) - Savoir particulier infirmier, et les modèles de professionnalisation (Patricia Benner, Dubar, Potocki Malicet, etc.).

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
--------------------------	---------

ASAB3019-AIPEC —
Enseignement clinique et
travaux d'écriture

Supports indispensables disponibles sur Moodle : Le Portfolio Évolutif de développement professionnel, l'ensemble des fiches et fiches-bilans d'ADP, l'ensemble des carnets de stage du Bloc 3 BIRSG (poursuite d'études), les consignes de rédaction, le Code de bonne conduite, la grille décisionnelle des AIP et les PPT d'informations.

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ASAB3019-AIPEC — Enseignement clinique et travaux d'écriture	670 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ASAB3019-AIPEC — Enseignement clinique et travaux d'écriture	La méthodologie de cette unité d'enseignement est fondée sur la cohérence entre les apports théorico-pratiques en présentiel et l'apprentissage clinique expérimentiel sur le terrain (stages) : ● L'apprentissage expérimentiel : Immersion directe et progressive en milieux cliniques variés sous la supervision des Maîtres de formation pratique et des équipes soignantes. ● Les entraînements pratiques et techniques : Exercices de dextérité et de raisonnement clinique au sein des Skills Labs et des laboratoires techniques complexes. ● La simulation clinique haute fidélité : Scénarios cliniques complexes mis en œuvre sur mannequins haute-fidélité, suivis de débriefings réflexifs collectifs pour analyser les erreurs et l'organisation sans danger pour le patient. ● Le dispositif d'accompagnement ADP : Suivi individualisé et animation de groupes de parole et d'analyse de pratique par un enseignant référent pour guider l'étudiant dans l'auto-évaluation et l'écriture de son portfolio.

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE GROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

À définir

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

évaluation intégrée

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

voir méthodologie de la construction de l'évaluation

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve
intégrée

Modalités d'évaluation

Enseignement clinique (stages SGA, SAD et disciplinaires) 220 points Non remédiable
 ECOS certificatif (Évaluation Clinique Objective Structurée) 160 points remédiable
 Travaux d'intégration et d'écriture 160 points Non remédiable

Total UE 540 points

Détail des travaux d'intégration et d'écriture (160 points)

Présentation de la démarche clinique 50 points
 Rapport écrit de stage de Soins à Domicile (SAD) 30 points
 Rapport écrit de stage disciplinaire 30 points
 Portfolio Évolutif (PE) 50 points

Total 160 points

Seconde session (Q3)

L'ECOS certificatif (160 points) constitue la seule épreuve remédiable en seconde session.

L'accès à l'ECOS certificatif en première et seconde session reste conditionné au respect de l'ensemble des prérequis définis dans l'UE.

Les résultats obtenus pour **l'enseignement clinique (220 points)** et les **travaux d'intégration et d'écriture (160 points)** sont **non remédiables**. Les notes acquises en première session (Q2) sont dès lors **reportées intégralement en seconde session (Q3)**.

MODALITÉS ET CONDITIONS SPÉCIFIQUES DE VALIDATION

1. Enseignement clinique

Les évaluations de vos stages SGA, SAD et disciplinaires sont d'abord encodées dans une grille d'évaluation certificative de fin de stage au sein des carnets de stage de l'étudiant.

Les niveaux d'atteinte des exigences utilisent l'échelle standardisée : -- / - / + / ++. Ces symboles sont transposés en note numérique via la **grille décisionnelle des stages** de la section disponible sur Moodle.

• **Pénalité de retard des conventions** : Sauf force majeure et motivée, les conventions de stage de Soins à domicile (SAD) doivent être remises validées au secrétariat des stages au minimum 15 jours avant le début du stage. Tout retard entraîne une pénalité de **1 point sur 20** déduite directement dans la grille décisionnelle des stages. En l'absence de convention remise à la date du début du stage, la planification du lieu ne sera pas effectuée, le stage ne sera ni presté ni replanifié ultérieurement. La note de stage sera considérée comme non remise (notée 0/20) et la note de l'UE sera bloquée conformément au REED.

2. Évaluation Clinique Objective Structurée (ECOS)

Évalue de manière intégrée vos compétences pratiques, théoriques et relationnelles en milieu simulé à l'aide de grilles d'évaluation standardisées. L'accès à l'épreuve de l'ECOS certificatif de première session (juin) et de seconde session (septembre) est **strictement conditionné par les prérequis bloquants suivants** :

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
ASAB3019-AIPEC — Enseignement clinique et travaux d'écriture	voir méthodologie construction évaluation UE

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.